



PRÉFÈTE DE LA SOMME

Amiens, le

- 7 JUIN 2019

Direction départementale des territoires et de la mer

Service aménagement et prospective

Bureau des politiques d'aménagement durable

Dossier suivi par : Bertrand CORMONT
Tel : 03 22 97 21 58 - Fax : 03 22 97 23 08
Courriel : bertrand.cormont@somme.gouv.fr

La Préfète de la Somme

à

Monsieur le Directeur départemental des territoires de
l'Oise
40 rue Jean Racine
BP 20317
60 021 Beauvais cedex

Objet : Contribution au porter à connaissance au schéma de cohérence territoriale du syndicat mixte de l'Oise et du Plateau Picard.

Référence : Courrier du service de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'énergie.

Par courrier du 18 avril 2019 et dans le cadre de l'élaboration du document d'urbanisme cité en objet, vous avez invité mes services à se prononcer sur leur éventuelle association à cette procédure et à contribuer à la constitution du porter à connaissance de l'État.

Je vous informe qu'il n'existe ni servitude d'utilité publique ni prescription ou étude spécifique en matière de prévention des risques, de protection de l'environnement ou d'inventaire du patrimoine culturel sur les territoires limitrophes au périmètre de l'aire d'étude qui l'impacteraient. Il n'existe pas davantage d'interconnexion entre les dispositifs collectifs de collecte et de traitement des eaux usées.

En conséquence, la direction départementale des territoires et de la mer ne souhaite pas être associée à l'élaboration de ce schéma de cohérence territoriale.

Pour tout complément, vous pouvez prendre contact par mail auprès des services en charge de ce dossier au sein de la direction départementale des territoires et de la mer qui sont le service territorial Santerre et Haute-Somme, ddtm-stshs@somme.gouv.fr ou le service aménagement et prospective, ddtm-sap-bpad@somme.gouv.fr.

Jacques BANDERIER

